



# PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

FONTENAY-SOUS-BOIS

---

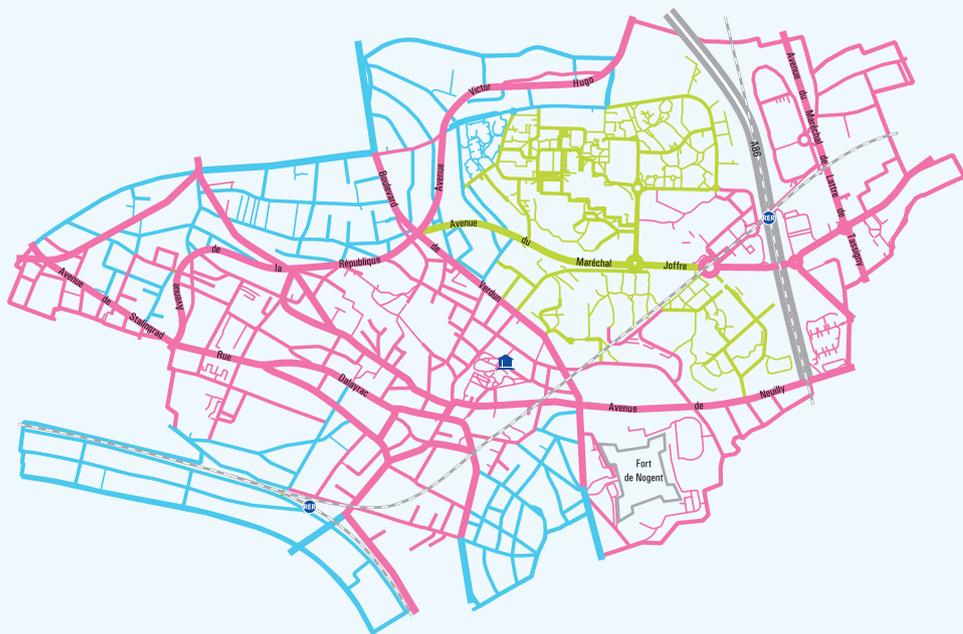
Tous mobilisés pour une ville durable !



# Collecte des ordures ménagères

## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.  
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



-  Lundi matin  
Mercredi matin  
Samedi matin
-  Mardi matin  
Vendredi matin
-  Lundi après-midi  
Mercredi après-midi  
Vendredi après-midi



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

# Collecte des emballages

## BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers** !  
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



-  Mardi après-midi
-  Jeudi matin
-  Vendredi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

# Collecte du verre

## BAC VERT : VERRE

La collecte du verre est effectuée **une semaine sur deux** suivant votre **secteur**.  
Nous vous remercions de sortir vos bacs **avant 12h**.



### Semaines paires

- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

### Semaines impaires

- Mardi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



# Défi Familles zéro déchet



## Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

 Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Contact : [zerodechet@pemb.fr](mailto:zerodechet@pemb.fr)

# Comment bien trier vos déchets ?

## BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vac**.



**Bouteilles en verre**  
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



**Bocaux, pots et flacons en verre**  
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



**!** La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèterie.

## BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vac**.

**!** Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.



Tous les **emballages en carton et papier**  
(briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**  
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)



Tous les **autres emballages en plastique**  
(sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

## BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**  
Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



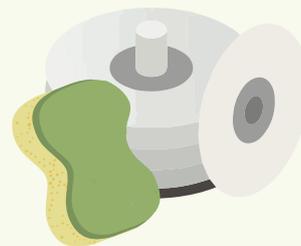
**Les restes de repas**, si vous n'avez pas de moyen pour les composter



**Les produits d'hygiène usagés** (couches, mouchoirs, rasoirs,...)



**Les fournitures scolaires** (stylos, règles, scotch, crayons, ...) mais pensez à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours



**Les autres déchets divers** : CD, éponges,... mais pensez à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours



# Collecte des encombrants

La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur**. Ils sont ramassés le matin entre 5h et 13h et doivent être sortis la veille à partir de 19h. Une collecte sur rendez-vous est également possible (voir page suivante).



# Collecte des encombrants

Vos encombrants sont aussi collectés sur **rendez-vous** en appelant le **0 800 611 544** (Numéro Vert) ou le **01 45 16 97 44** pour programmer le ramassage. Ils sont à déposer la **veille au soir** de votre jour de collecte.

Les encombrants collectés sont composés de **mobilier usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles.**

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...), déchets équipements électriques et électroniques (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...)) doivent être portés à la déchèterie :



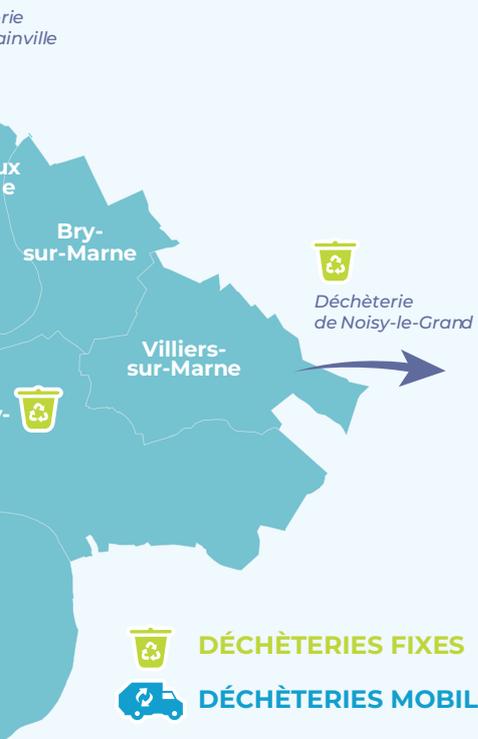
Dépôt limité à **1 m<sup>3</sup>, 50 kg et 2 m** maximum.

**Pensez aux collectes solidaires !**

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre la **collecte de vos équipements électriques et électroniques**. Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE. Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur [www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr) et les réseaux sociaux.

# Déchèteries du Territoire





## Déchèteries fixes accessibles aux habitants du Territoire

### CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi :  
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

### FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi :  
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

### LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi :  
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

### SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

**Fermeture définitive en été 2022**  
**Déménagement au Port de Bonneuil**

- 📍 9 avenue Denis Papin
- 🕒 Lundi au vendredi :  
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

### ROMAINVILLE

- 📍 62 rue Anatole France
- 🕒 Ouvert tous les jours sauf le 1<sup>er</sup> mai
- Les dimanches et jours fériés : 8h00 à 16h45
- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 avril : Lundi au samedi, 8h à 19h45
- Du 2 mai au 30 septembre) : Lundi au samedi : 8h à 20h45

## Déchèteries mobiles

### SAINT-MANDÉ

- 1<sup>er</sup> samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3<sup>ème</sup> mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

### VINCENNES

- 2<sup>ème</sup> samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3<sup>ème</sup> samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4<sup>ème</sup> mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES  
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois  
13 communes - 510 000 habitants  
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont  
[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

---

Contact : 01 48 71 59 13 - [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)